



FICHE DE POSTE

CHEF DU DEPARTEMENT AMENAGEMENT HYDRAULIQUE

INTITULE DU POSTE :

Chef du département Aménagement Hydraulique

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Directeur du pôle des travaux et coordination.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Planifier, piloter et coordonner les travaux liés notamment aux projets des barrages, AEP... ;
- S'assurer du respect des règles de l'art et des prescriptions particulières exigés par les cahiers de charges lors de la réalisation des projets ;
- Supervision des travaux sur le plan technique et administratif depuis le démarrage jusqu'à l'achèvement ;
- Le contrôle de la conformité aux normes techniques, qualité et sécurité des travaux réalisés ;
- Veiller à l'adaptation des plans d'exécution aux réalités du site (Sol, géophysique, hydrogéologie...)
- Vérifier les décomptes et assurer la réception des travaux en respect des exigences techniques et de fonctionnement ;
- Participer aux travaux de la Commission des AO et sous commissions techniques ;
- Mettre en place le tableau de bord du département ;
- Assurer le reporting régulier et détaillé à la hiérarchie sur l'avancement de la régularité et la conformité des travaux et sur les activités du département ;
- Elaborer un plan d'action du département et veiller à son exécution ;
- Déterminer les procédures internes de gestion du département, les faire valider et les documenter.

COMPETENCES REQUISES :

- Gestion des projets des Barrages, AEP, protection contre les inondations ;
- Réglementation des marchés publics ;
- Disponibilité, Sociabilité et sens d'organisation.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Candidats exerçant en secteur public ou privé remplissant les conditions suivantes :

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, Master ou équivalent en Génie hydraulique ;
- Avoir une expérience professionnelle en relation avec le poste d'au moins de 6 ans ;
- Avoir exercé des responsabilités dans les domaines relatifs au poste.

TYPE DE RECRUTEMENT :

Contractuel.

